

**L'analyse des parties prenantes du secteur « WASH » dans le sous
bassin versant du fleuve Mayo Tsanaga, et de leurs besoins en
renforcement des capacités**

Termes de référence

1. Contexte et Justification

Au Cameroun, l'analyse des données sur le climat montre que dans la zone agroécologique Soudano-Sahélien les températures vont augmenter de 0,7 °C à 4,6 °C à l'horizon 2100, avec une légère augmentation des précipitations jusqu'à l'horizon 2035 suivie d'une baisse de plus en plus marquée jusqu'à l'horizon 2100. Cette zone a été identifiée comme le « point chaud » pour le changement climatique dans le rapport national d'analyse de la vulnérabilité. L'impact des changements climatiques va avoir une influence significative et diversifiée dans l'espace de la zone agroécologique, ce qui exacerbe les défis existants tels que la croissance rapide de la population, l'extrême pauvreté, les pénuries d'eau, et les conflits.

Un rapport de synthèse de la Convention Cadre des Nations Unies pour le Changement Climatique sur les Contributions Nationales Déterminées (CDN) a montré que l'eau est le secteur prioritaire le plus cité par les pays comme priorité, confirmant la conclusion que les impacts du changement climatique se font surtout sentir à travers l'eau.

A cause de la sécheresse dans la zone soudano-sahélienne, une baisse importante des précipitations et une modification de sa répartition dans l'espace et dans le temps est observée. Le dessèchement des cours d'eau qui entraîne la diminution des eaux de surfaces et la baisse de la nappe phréatique est aussi constaté pour la même raison. Cet impact englobe d'autres effets sur le secteur de l'eau et de l'assainissement tels que :

- L'accroissement de la demande en eau ;
- L'exploitation excessive des nappes d'eau ;
- La forte évaporation ;
- La grande diminution des débits des principaux cours d'eau.

Les conséquences de la sécheresse, des fortes précipitations avec inondation et les vents violents sur la santé sont :

- Taux de mortalité élevés (mortalité infantile, juvénile, maternelle et sénile) ;
- Faible espérance de vie à la naissance ;

- Apparition des maladies comme les infections respiratoires aiguës, le paludisme, les diarrhées, les maladies cardiovasculaires, le choléra, la méningite, les maladies de la peau et les affections oculaires

Il est donc important que le gouvernement du Cameroun et ses partenaires techniques et financiers s'engagent à protéger les enfants et leurs familles des impacts des changements et variabilités climatiques, et de veiller à ce que les enfants partout dans le pays puissent vivre dans des environnements sûrs et durables.

Pour aider les principaux acteurs à analyser plus efficacement les impacts des changements climatiques, et d'investir dans les mesures résilientes et durables d'Approvisionnement en Eau Potable, l'Hygiène et l'Assainissement (AEPHA), le Global Water Partnership (GWP) et l'UNICEF (Fonds des Nations Unies pour l'Enfance) ont développé un document stratégique pour la résilience (UNICEF et GWP 2014). L'objectif est d'améliorer la réflexion sectorielle autour de l'Approvisionnement en Eau Potable, Hygiène et Assainissement et du Changement Climatique (CC), dans le but de couvrir les domaines programmatiques du développement et de se préparer aux situations d'urgence en abordant la résilience climatique comme une question transversale englobant les éléments de la réduction des risques de catastrophe (RRC) et l'adaptation au changement climatique.

Pour faciliter la mise en œuvre de ce cadre stratégique de résilience aux changements climatiques des services d'AEPHA au Cameroun, l'UNICEF Cameroun et le GWP Cameroun, ont convenu d'appuyer la mise en œuvre d'actions pilotes de résilience des services d'AEPHA dans la Région du Grand Nord.

C'est ainsi que le GWP Cameroun a initié un projet intitulé « Amélioration de la Résilience des services WASH dans le sous bassin du Mayo Tsanaga à travers les initiatives pilotes », qui a été validé pour financement par l'UNICEF en début 2017. Ce projet vise à développer des outils pour assurer la pérennité des infrastructures et des services d'AEPHA.

Le manque d'infrastructures d'eau et d'assainissement, associé à une mauvaise pratique de l'hygiène causent fréquemment des maladies d'origine hydrique telles que la diarrhée, la poliomyélite et le choléra.

Afin d'établir et de renforcer la capacité institutionnelle à gérer, développer et soutenir les services AEPHA dans la région de l'Extrême-Nord, une étude portant sur l'analyse des parties prenantes et celle de leurs besoins en renforcement des capacités est inscrite parmi les études prioritaires de ce projet.

L'analyse des parties prenantes est un moyen d'identification et de compréhension des relations de forces et d'intérêts afin d'améliorer la participation du public dans les projets, programmes, et processus de développement.

2. Objectifs de l'étude

L'objectif général de l'étude est de définir les priorités et développer le plan de renforcement de capacités et de participation des acteurs du secteur AEPHA du sous bassin versant du fleuve Mayo Tsanaga dans la résilience des services AEPHA aux changements climatiques.

Plus **spécifiquement**, il s'agit de :

A. Analyse détaillée des parties prenantes :

- Identifier tous les groupes d'acteurs y compris, les bénéficiaires des services d'Approvisionnement en Eau Potable, Hygiène et Assainissement (AEPHA) dans le sous bassin du Mayo Tsanaga ;
- Analyser les principales activités, mandats, et intérêts des acteurs et groupes d'acteurs impliqués ou pouvant être impliqués dans la fourniture de services d'AEPHA dans le sous bassin ainsi que leurs capacités ;
- Identifier les préoccupations, perceptions et réactions des parties prenantes par rapport aux problèmes d'accès aux services AEPHA et aux changements climatiques ;

- Identifier les priorités des parties prenantes, leurs principales contraintes et les domaines pour lesquels leur implication est requise ;
- Identifier la démarche à adopter pour assurer et maintenir l'implication des parties prenantes aux initiatives AEPHA dans une perspective de résilience aux changements climatiques.

B. Préparation du plan de participation des parties prenantes, y compris :

- Activités à intégrer dans le plan de participation et tentative de plan de travail
- Elaborer une stratégie de mise en œuvre du plan de participation, rôles et responsabilités en fonction de la contribution de chaque groupe d'acteurs ;
- Elaborer un plan de monitoring et de contrôle du plan de participation des parties prenantes et de son impact sur la mise en œuvre d'actions AEPHA dans une perspective de résilience aux changements climatiques ;
- Etablir les risques liés à une insuffisante ou excessive participation des parties prenantes ;

C. Préparation du plan de formation et de sensibilisation des parties prenantes, y compris :

- Evaluation des capacités des parties prenantes en matière de fourniture de service AEPHA, résilience aux changements climatiques ;
- Identification et priorisation des besoins de formation pour une participation effective des parties prenantes ;
- Développement du plan d'opération des actions de formation, information, éducation et sensibilisation des parties prenantes aux niveaux régional, national et local.

3. Résultats attendus

Le résultat attendu de ce travail est un rapport d'étude structuré comprenant les trois parties suivantes :

- Les principaux acteurs et groupes d'acteurs sont identifiés ;
- Le plan de participation des parties prenantes est développé et approuvé ;
- Les besoins en renforcement de capacités des parties prenantes identifiées et le plan d'opération des actions de formation, information, éducation et sensibilisation développé et approuvé.

4. Eligibilité et langue de travail

La participation est ouverte à égalité de chance à toutes personnes physiques ou morales dont bureaux/cabinets de consultation y compris les ONG et Associations exerçant dans le domaine. Les offres peuvent être présentées en anglais ou en français.

5. Elaboration du rapport

5.1 Format

Les rapports présentés en français utiliseront la police 'Arial' de taille douze (12). Les tables des matières, listes des tableaux et des figures doivent être insérées automatiquement et les sigles ou abréviations doivent être entièrement définis au premier usage dans les rapports et présentés dans les premières pages du document. Un résumé exécutif qui présente la conduite et les conclusions prioritaires de l'étude doit être présenté au début du rapport.

5.2 Sources

Toutes les données et informations d'intérêt figurant dans le document doivent être référencées. Pour les publications, articles et livres, les références doivent inclure : « Nom de l'Auteur, Année de publication, Titre, etc. » ; et pour les références issues de l'internet : « Nom de l'auteur, titre, nom de la propriété du site, date de consultation du site, et l'adresse web or URL ».

5.3 Rapports à déposer

Le prestataire retenu devra élaborer et transmettre au GWP Cameroun les rapports suivants:

- Une version du rapport provisoire en un exemplaire et en format numérique par email ;
- Une version du rapport définitif en quatre exemplaires originaux et une copie par email.

6. Sélection des consultants

6.1 Qualification et compétence de l'Expert

Le candidat idéal pour conduire ce travail devrait avoir des compétences avérées dans la gestion des ressources naturelles, la fourniture de services AEPHA, communication, sciences sociales ou politiques, expérience en matière de renforcement de capacités, développement et mise en œuvre de plans de participation de parties prenantes. Il doit avoir un diplôme dans le domaine de gestion des ressources naturelles ou l'AEPHA d'un niveau d'au moins Bac+5, avec au moins dix années d'expériences.

En outre, il doit posséder de bonnes connaissances dans le domaine de la gestion des ressources humaines. Des compétences dans la gestion des ressources en eau et des changements climatiques sont nécessaires.

Par ailleurs, les qualifications suivantes constituent un atout :

- Développement et mise en œuvre d'activités d'information et de sensibilisation du public avec la participation de plusieurs groupes d'acteurs ;
- Avoir une expérience en matière d'approches participatives et de mise en œuvre de programmes de formation sur la participation, la facilitation et la planification stratégique ;
- Connaissance ou expérience de travail sur les questions de gouvernance, plaidoyer et de monitoring participatif ;
- Expérience de travail et de production de documents en Français et en Anglais ;

- Expérience en matière de mise en œuvre de programmes AEPHA et de gestion des ressources en eau ;

Le dossier de candidature sera constitué des pièces suivantes :

- une offre technique et ;
- une offre financière.

L'offre technique comprendra :

- Références générales du Consultant ;
- Les références spécifiques liées aux domaines de l'étude ;
- Compréhension des Termes des références ;
- Présentation de la méthodologie et stratégie pour la réalisation de la mission ;
- Les curriculums Vitae (CV);
- Le calendrier des activités (chronogramme de travail).

L'offre financière comprendra les coûts suivants liés à l'exécution de la mission :

- Honoraires ;
- Consommables de bureau ;

Les frais liés au déplacement, la participation à des ateliers ne sont pas à la charge du consultant.

6.2 Evaluation

L'équipe de consultants sera sélectionnée sur la base du rapport qualité /coût. Les offres à soumettre par le (s) consultant(s) seront évaluées en fonction des critères présentés sur la grille d'évaluation ci-après :

Critères d'évaluation technique

Formulaire d'évaluation technique : Partie 1		Nbre de points max	Entrepreneur				
			A	B	C	D	E
EXPERIENCE + CAPACITES DE L'ENTREPRENEUR							
1.1	Qualification	10					

Formulaire d'évaluation technique : Partie 1		Nbre de points max	Entrepreneur				
			A	B	C	D	E
EXPERIENCE + CAPACITES DE L'ENTREPRENEUR							
1.2	Expérience générale en comme consultants	10					
1.3	Expérience dans le domaine de renforcement des capacités	5					
1.4	Expérience dans le domaine de d'analyse des acteurs clés	5					
TOTAL POINTS PARTIE 1		30					

Formulaire d'évaluation technique : Partie 2		Nbre de points max	Entrepreneur				
			A	B	C	D	E
PLAN DE TRAVAIL							
2.1	Compréhension des termes de référence	15					
2.2	Méthodologie proposée et Chronogramme du travail	15					
2.3	Connaissance du terrain	10					
TOTAL POINTS PARTIE 2		40					

Seules les offres financières des consultants qui auront obtenus une note technique supérieure ou égale à soixante-dix pourcent (70%) seront examinées.

L'évaluation de la proposition financière est guider par le principe d'optimisation des ressources, et tiendra compte de :

- a. La cohérence entre la proposition technique et l'offre financière ;
- b. Le montant proposé dans l'offre (l'offre la moins disant aura le maximum de points, et les suivants seront calculés par référence au premier par la méthode de la règle de trois) ;
- c. L'enveloppe disponible pour la conduite de l'étude.

Les offres seront classées en fonction de leurs notes technique (Nt) et financière (Nf) combinées, avec application des pondérations 70% et 30% respectivement.

7. Conduite de l'étude

La structure retenue travaillera en étroite collaboration avec le Chargé de programme qui a la charge de conduire le processus jusqu'à l'élaboration des rapports finaux. Par ailleurs le cabinet retenu travaillera aussi avec le « Taskforce Régionale ».

8. Financement de l'étude

L'étude bénéficie actuellement d'un soutien financier du GWP Cameroon à travers son budget pour le projet UNICEF.

9. Durée de l'étude et modalités de paiement

La durée du travail est fixée 20 jours fermes dans une période de deuxmois. Les modalités de paiement seront définies dans le contrat.

10. Documents à mettre à la disposition du consultant

En plus des documents éventuels que le Consultant devra acquérir pour la réalisation du travail demandé, la liste non exhaustive des documents ci-dessous énumérées seront mises à sa disposition. Il s'agit de :

- Une étude de référence sur le secteur de l'eau au Cameroun sur quatre thématiques (2009) ;
- Rapport d'étude d'analyse des parties prenantes et évaluation des capacités d'adaptation aux changements climatiques au Cameroun (UNDP-MINEPDED, 2012) ;
- Le Plan national d'adaptation au changement climatique (2015) ;
- Documents de stratégie de la croissance et de l'emploi (DSCE) ;

11. Date et lieu de dépôt des dossiers

Les institutions ou candidats intéressés devront soumettre leur offre sous pli fermé en **un (1)** original de la proposition technique et **un (1)** original de la proposition financière. Chaque proposition technique doit être placée dans une enveloppe portant clairement la mention « **Proposition technique** », et chaque proposition financière dans une autre enveloppe portant la mention « **Proposition financière** », ces deux enveloppes étant elles-mêmes placées dans une enveloppe extérieure avec la mention : « **offres pour l'analyse des parties prenantes et de leur besoins en renforcement des capacités dans le sous bassin du Mayo Tsanaga** » et portant l'adresse suivante :

Mme la Présidente du GWP Cameroon

s/c Secretariat du GWP CAf, Miniprix Bastos

Yaoundé – Région du Centre

Les offres doivent parvenir au bureau du GWP Cameroun au plus tard **15 jours calendaires après publication de cet appel avant 17H00 heure locale**. Aucune soumission ne sera reçue au-delà de la date et heure limites. Toutes demandes de renseignements seront adressées uniquement par email à l'adresse suivante : elouganoelle@yahoo.fr

12. Dispositions divers

Le gouvernement du Cameroun, le GWP Cameroun et l'UNICEF Cameroun se réservent le droit de ne pas donner suite à cet avis d'appel d'offres sans préjudice.

La Présidente

Colette BOOTO à NGON